



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DES LANDES D'ARMAGNAC**

N° 2

Objet : Approbation du compte de gestion du budget annexe « Extension du Lotissement Lamarraque » de l'exercice 2022

Le 31 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- . M. Dominique COUTIERE
- . M. Cyril GAYSSOT
- . M. Boris VALLAUD

Pour la Communauté de communes des Landes d'Armagnac :

- . M. Philippe LATRY
- . M. François HUBERT

Pour la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais :

- . M. Jean-Yves ARRESTAT
- . M. Patrick ROUSSARIE

Avaient donné procuration :

- . Mme Magali VALIORGUE à M. Boris VALLAUD
- . Mme Patricia BEAUMONT à M. Cyril GAYSSOT
- . M. Stéphane BARLAUD à M. Philippe LATRY

Etaient excusés :

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Agathe BOURRETERE
- . M. Frédéric DUTIN
- . M. Olivier MARTINEZ
- . M. Damien DELAVOIE
- . M. Nicolas LAFON

Etaient également présents :

- . M. Didier MARCIAL, Directeur Général des Services de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac
- . M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- . Pour le Conseil départemental :
 - . M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - . M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

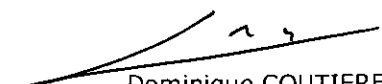
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental pour le budget annexe « Extension du lotissement Lamarraque » dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,



Dominique COUTIERE